



Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2014

1. L'année sportive 2014

L'actualité sportive nationale a été dominée par les **XXIIe Jeux Olympiques d'Hiver organisés à Sotchi** (Russie) du 7 au 23 février 2014 et la **Ie édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse** qui se sont déroulés à Nanjing (République Populaire de Chine) du 16 au 28 août 2014.

Le COSL avait délégué un seul athlète aux Jeux Olympiques d'Hiver à Sotchi: Kari Peters en ski de fond. Participant à l'épreuve de sprint homme libre, il n'a pas réalisé la performance nécessaire pour faire partie des 30 premiers qui ont accédé aux quarts de finale. Ayant pris le départ en 66^e position, il a fini 79^e sur 86 participants, avec un temps de 4 :13,08, soit un retard de 44,73 secondes sur le premier, le Norvégien Hattestad (3 :28,35). Un refroidissement d'origine virale à quelques jours du début des compétitions aux JO de Sotchi a diminué les chances de Kari Peters pour réaliser un meilleur résultat.

En raison de ce problème de santé, l'athlète, en accord avec le chef de la délégation luxembourgeoise, a finalement renoncé à prendre le départ de la course des 15 km hommes classique.

L'année sportive a continué de manière excellente avec les **Jeux Olympiques de la Jeunesse** qui se sont déroulés à Nanjing (République Populaire de Chine) du 16 au 28 août 2014. Le COSL y avait délégué quatre athlètes : Elodie Tshilumba en athlétisme (saut en hauteur), Felix Penning en judo (moins de 81 kg), Monique Olivier en natation (200m 4 nages, 800 m nage libre et 1.500 m nage libre), et Julie Meynen en natation (50 m nage libre, 50 m papillon, 100 nage libre et 100 m papillon). Le bilan sportif est prometteur pour l'avenir des carrières sportives des athlètes en lice à Nanjing, avec en résumé une médaille de bronze pour Felix Penning en équipe mixte de judo, une 4^e place sur 50 m nage libre pour Julie Meynen, une 5^e place en saut en hauteur pour Elodie Tshilumba qui a franchi la barre à 1,81m ainsi qu'une belle 9^e place pour Monique Olivier sur 800 m nage libre.



Durant l'année 2014, plusieurs **performances remarquables** d'athlètes qui sont membres des cadres du COSL méritent d'être mises en évidence:

- Jeff Henckels (tir à l'arc), termine 8^e aux Championnats d'Europe à Etchmiadzin (Arménie), et obtient par là même sa place pour les Jeux Européens de Baku (Azerbaïdjan)
- L'équipe nationale dames de tennis de table se classe 17^e sur 95 pays participants lors des Championnats du Monde en tennis de table en mai 2014 à Tokyo (Japon), en battant les équipes de France et de Russie en poule éliminatoire, et ne rate une énorme sensation que d'extrême justesse en s'inclinant devant une des équipes phares du tennis de table dames, la Corée du Sud par 2-3. Sarah de Nutte s'est payé le luxe de battre au cours de cette rencontre la N° 15 mondiale. L'équipe dames a encore confirmé lors des Championnats d'Europe en septembre à Lisbonne (Portugal) en s'assurant la 13^e place au classement final. Cette place signifie le maintien parmi l'élite européenne, et en même temps l'équipe dames se qualifie pour la première édition des Jeux Européens à Baku (Azerbaïdjan)
- Laurent Didier (cyclisme), remporte une étape le 22 août 2014 lors du USA Pro Challenge de cyclisme
- Christine Majerus (cyclisme), termine à la 5^e place lors de l'épreuve du contre la montre par équipes en septembre à Ponferrada (Espagne)
- Lyndon Sosa (trap), réalise une 6^e place lors des Championnats du Monde à Granada
- Laurent Carnol (natation), se classe 7^e lors des Championnats d'Europe à Berlin sur 200 m brasse
- Julie Meynen, est double finaliste sur 50 et 100 m nage libre (avec une 4^e place en 100m nage libre) aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (Chine)
- Dirk Bockel (triathlon), remporte l'Ironman le 23 mars 2014 à Melbourne en Australie
- Gilles Müller (tennis), gagne plusieurs tournois de la série Challenger (Guadalajara, Shenzhen, Taipei, Gimcheon and Recanati) lui permettant d'avancer au top 100 des joueurs de tennis professionnels, avec un meilleur ranking à la 47^e place au ranking de l'ATP
- Première victoire d'une épreuve de la Coupe du Monde pour Lynn Mossong (judo) dans la catégorie < 70kg à l'île Maurice
- Jenny Warling (karaté), est vice-championne d'Europe U21 et Seniors, 2^e des Championnats du Monde Universitaires et réalise une 5^e place aux Championnats du Monde à Brême
- Charlène Mathias (athlétisme) réalise une 16^e place sur 800 m lors des Championnats d'Europe à Zurich.



A côté des bonnes performances des athlètes des cadres du COSL, il ne faut pas oublier de mentionner les meilleures performances des représentants des **sports d'équipe** dans leurs compétitions européennes respectives: en handball l'équipe dames du HB Dudelange se qualifie pour le 3^e tour de l'EHF Cup et les équipes hommes des Red Boys Differdange et du HB Dudelange pour les 1/8 finales de l'EHF Challenge Cup, qualification du DT Ettelbréck, du DT Echternach (hommes) et de l'équipe dames du DT Roodt pour le 2^e tour de l'ETTU Cup.

Relevons aussi la Fédération de Kickersport qui remporte 2 titres de champion de monde (équipe hommes, double hommes) et deux deuxièmes places aux Championnats du Monde organisés au Luxembourg (Coque). La Fédération Luxembourgeoise de Pêche Sportive a remporté en la personne de Mike Thinnès le Championnat d'Europe en Stippangeln, et la Fédération Luxembourgeoise de Quilles a obtenu deux médailles d'argent lors des Championnats du monde U24 en la personne de Gilles Mores (simple et tandem) et de Chris Fuchs (tandem).

Programme de préparation olympique

Sur demandes des fédérations, les athlètes suivants ont été admis au programme de préparation olympique:

Natation : Julie Meynen, Laurent Carnol, Jean-François Schneiders, Raffaël Stacchiotti,

Athlétisme : Bob Bertemes, Charles Grethen

Cyclisme : Christine Majerus, Andy Schleck, Frank Schleck, Ben Gastauer, Laurent Didier, Jean-Pierre Drucker, Bob Jungels,

Tennis: Mandy Minella, Gilles Müller,

Tennis de table : Ni Xia Lin, Sarah de Nutte

Judo : Marie Müller

Tir à l'arc: Jeff Henckels

Escrime : Lis Fautsch

Le nombre d'athlètes admis au programme de préparation pour Rio 2016 est passé à 20.

La Commission des Athlètes du COSL a eu l'honneur de rencontrer le 10 juillet 2014 Monsieur Jean-Michel Saive, Président de la Commission des Athlètes des Comités Olympiques Européens (COE) et de la Commission des Athlètes du Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB).

L'échange de vues interactif entre les membres de la Commission des Athlètes du COSL et le Président de la Commission des Athlètes des COE permettait de débattre des thèmes d'intérêt commun tels que le développement de liens entre les Commissions nationales ou internationales des athlètes ou encore les compétitions multisports, dont la première édition des Jeux Européens qui se dérouleront à Baku en juin 2015.



Des synergies possibles entre la Commission des Athlètes du COSL et la Commission des Athlètes des COE, voire des Commissions des Athlètes d'autres Comités Olympiques nationaux affiliées à cette dernière, seront explorées mutuellement.

La **révision annuelle des cadres du COSL** a donné pour 2014 les résultats suivants :

Huit athlètes sont promus du cadre Promotion vers le cadre Elite et 3 athlètes sont directement admis au cadre Elite. Le cadre Elite compte 36 athlètes (19 M et 17 F) et 4 équipes (FLT H et D, FLTT H et D), 4 athlètes n'ayant pas rempli les critères n'ont pas été retenus.

Le cadre Promotion compte désormais 21 membres (12 M et 9 F), 10 nouveaux athlètes ont été admis, tandis que 5 athlètes n'ont plus été retenus, soit parce qu'ils n'ont pas réussi le passage du P6 vers l'Elite, soit pour d'autres raisons.

Deux nouveaux athlètes de la FLBB profiteront de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs en 2014.

Au 31 décembre 2013, la **Section de Sports d'Elite de l'Armée (SSEA)** comptait 19 membres. Cinq membres de la section sont des sportifs pratiquant un sport d'équipe (handball: 2, basketball: 2, volleyball:1). Deux nouvelles admissions ont été enregistrées au cours de l'année écoulée : Bob Haller (triathlon) et Schmit Tim (basketball). Quatre athlètes ont quitté la SSEA au cours de l'année 2013: Guy Rosen (danse), Eric Schroeder et Tom Meis (handball), Ilaria Melmer (karate). 10 soldats sportifs font partie du cadre élite et 2 du cadre promotion du COSL. Par rapport au total des membres, hors athlètes sports collectifs qui ne peuvent pas faire partie d'un cadre, cette proportion reste élevée.



2. Le fonctionnement interne du COSL

Entre les Assemblées générales 2014 et 2015, le Conseil d'administration s'est réuni à 13 reprises.

Le Bureau exécutif s'est réuni 17 fois pour préparer entre autres les réunions du Conseil d'administration et pour évacuer des affaires courantes. Les Bureaux particuliers se sont réunis pour coordonner les travaux et les propositions faites par les commissions et groupes de travail.

Après une année particulièrement chargée en 2013, l'équipe interne a retrouvé un rythme de travail lui permettant de traiter les affaires courantes du COSL. Suite au départ du directeur administratif, une phase de recrutement de son successeur s'est terminée fin 2014 avec l'engagement de Sam Kries. Par ailleurs le départ à la retraite de la secrétaire générale, Marlyse Pauly a été préparé depuis mai 2014 quand le successeur de la secrétaire générale a rejoint l'équipe du COSL. Daniel Dax a repris les fonctions de Marlyse Pauly depuis le 1^{er} octobre 2014, et a préparé ensemble avec le directeur technique et les membres de l'équipe interne, l'arrivée du nouveau directeur administratif. L'équipe au complet assure les différentes tâches et activités du COSL depuis le début de l'année 2015.

En 2014, les responsables des Bureaux particuliers et des commissions et groupes de travail ont poursuivi leurs travaux en matière sportive et technique, administrative, financière et promotionnelle. A toutes celles et tous ceux qui, pour des raisons diverses, ne font plus partie de ces groupes, le CA exprime ses plus sincères remerciements pour leurs services rendus dans l'intérêt du sport luxembourgeois. Il importe de relever l'important apport fourni par tous les bénévoles qui œuvrent dans les différents organes du COSL. Sans ces contributions bénévoles, bon nombre de dossiers ne pourraient pas être traités.

Au cours de l'exercice 2014, le COSL a informé la presse et le public lors de conférences de presse sur les sujets suivants :

- 20 mai 2014: Présentation des normes de qualification pour la première édition des Jeux Européens et des JPEE 2015
- 30 juillet 2014: Présentation du concept intégré pour le sport au Luxembourg
- 22 septembre 2014: Présentation de la nouvelle marque « Team Lëtzebuerg »
- 16 octobre 2014: Bilan JOJ Nanjing 2014, dans le cadre d'une réception organisée à l'honneur des athlètes en lice à Nanjing
- 22 janvier 2015: Révision annuelle des cadres du COSL



L'Assemblée générale du 8 mars 2014 était marquée par la première apparition en public du Président André Hoffmann, après de longues semaines de convalescence suite à un problème de santé. Lors de l'Assemblée générale, les vœux les plus vifs pour un prompt rétablissement ont été exprimés à l'attention du 1^{er} Vice-Président Jean-Louis Margue.

Les travaux en relation avec l'élaboration du concept intégré pour le sport au Luxembourg étaient au centre des activités du nouveau conseil et accaparaient beaucoup de forces et d'énergie.

Le document « conditions générales » et ses annexes A (ouverture de crédits) et B (critères de sélections des différents sports) ont été entièrement révisés, restructurés et rendus plus cohérents dans leur ensemble, sans remettre en question les principes fondamentaux régissant les conditions générales.

La version finale, adoptée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 juillet 2014 et entrée en vigueur le 1^{er} août 2014, a été publiée sur le site internet officiel du COSL. Cette version est la seule version faisant foi, suivant décision du Conseil lors de sa séance du 29 septembre 2014.

Les travaux de révision des statuts, dont une nouvelle mouture est proposée à l'Assemblée générale du 14 mars 2015, ont été poursuivis tout au long de l'année 2014, ce qui a permis de saisir le Conseil d'un premier projet de modification lors de sa réunion du 16 décembre 2014. Les sujets principaux faisant partie des propositions de modification concernent dans une large mesure la bonne gouvernance du COSL (Conseil d'administration : sa composition, son mode d'élection, ses sous-structures, conseil consultatif, et organes juridictionnels hébergés par le COSL, critères d'adhésion, délégations de pouvoirs et structure professionnelle). Les travaux se sont poursuivis jusqu'à l'Assemblée générale afin de soumettre une version finale des articles sujets à modification aux délégués à l'Assemblée générale..

Les travaux en relation avec la nouvelle marque du COSL – le « Team Lëtzebuerg » se sont poursuivis en parallèle. Après finalisation des idées autour du concept portant la nouvelle marque, cette dernière a été officiellement approuvée par le CIO le 12 août 2014. Le Team Lëtzebuerg, la nouvelle apparition audiovisuelle, de même que les améliorations apportées au site internet du COSL, étaient au centre des intérêts lors d'une présentation de la marque le 22 septembre 2014 à la Coque, ensemble avec le concepteur de la nouvelle marque.

Les premières réalisations pour développer la nouvelle marque autour du « Team Lëtzebuerg » ont été entamées en vue de lancer début 2015 un nouvel outil de communication digital, le « Team Lëtzebuerg News » dont la première édition fut publiée en janvier 2015, de même qu'un magazine olympique audio en coopération avec RTL Radio sous la dénomination de « Team Lëtzebuerg » également lancé en 2015.

Par ailleurs, le maintien de l'indépendance et de l'autonomie du mouvement sportif à Luxembourg reste un sujet d'actualité. La recherche de moyens financiers adéquats et stables reste au cœur des préoccupations du Conseil d'administration afin d'assurer au COSL et au mouvement sportif en général



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.R. LE GRAND-DUC JEAN
DOYEN HONORAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

une certaine sécurité de planification. Sans cette indépendance financière, l'autonomie restera toujours précaire.



3. Les représentations et relations nationales et internationales du COSL

Comme par le passé, le COSL est représenté dans les instances et institutions comme le Conseil supérieur du sport, le Conseil supérieur de l'éducation nationale, les organes consultatifs du Ministère des Sports et de l'ENEPS, le Conseil national des programmes, le Conseil d'administration du Centre National Sportif et Culturel "d'Coque", le Conseil supérieur du bénévolat, l'Agence Luxembourgeoise Anti Dopage et le mérite jeunesse.

Sur le plan interrégional et international, le COSL est représenté auprès des organisations suivantes et a participé aux réunions y relatives, notamment les Assemblées générales des JPEE en Islande (17 mai 2014) et à Baku (22 novembre 2014), l'Assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques mondiaux (ACNO) à Bangkok les 7 et 8 novembre 2014, l'Assemblée générale des Comités Olympiques Francophones tenue à Bangkok le 8 novembre 2014, l'Assemblée générale des Comités Olympiques Européens (COE) les 22 et 23 novembre à Baku, au Séminaire des Comités Olympiques Européens à Nicosie les 23 et 24 mai 2014 et aux réunions du Pool Européen du Sport (10 mai et 21 octobre 2014).

Le Conseil d'administration a analysé les points forts, la valeur, les défis et les opportunités des JPEE, qui ont également figuré à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des JPEE à Reykjavik. D'un point de vue sportif, bien que d'un niveau inférieur aux JO, les JPEE se positionnent comme événement multisport important faisant appel à des critères de participation de niveau international, déclinés à la juste dimension des Jeux. Les JPEE restent pour tous les Comités Olympiques Nationaux admis à participer aux Jeux un centre de coûts important, sinon le plus important auquel ils doivent faire face tous les deux ans. Les points forts des JPEE se résument comme suit: événement intéressant pour les sportifs d'élite, même de haut niveau, événement d'intérêt certain pour jeunes talents, événement offrant l'opportunité aux sports collectifs de participer à une manifestation multisport et la possibilité de jouer pour la victoire, événement d'intérêt pour les partenaires commerciaux, événement permettant de rehausser la visibilité des sports figurant au programme par le biais d'une large couverture médiatique, événement témoignant d'une grande acceptation dans les milieux des sportifs, pour certains Comités Olympiques Nationaux les Jeux sont l'événement majeur pour leurs sportifs.

Le rythme biennuel des JPEE reste le modèle préconisé pour l'organisation des JPEE.

Les JPEE restent très importants comme événement multisports et ne seront pas remis en cause par l'introduction des nouveaux Jeux Européens. L'édition des JPEE en 2017 permettra à San Marino d'ouvrir le tour en tant que pays organisateur pour la 3e fois depuis les origines des JPEE, alors que le Monténégro est prêt à accueillir les Jeux pour la première fois en 2019.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.R. LE GRAND-DUC JEAN
DOYEN HONORAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le président d'honneur Marc Theisen est membre du Comité exécutif des Comités Olympiques Européens et la Secrétaire générale sortante est membre de la Commission pour le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne.

Le Directeur technique a assisté au RIO Open Day du 21 au 23 octobre 2014, à la « Strength Conditioning Conference à Melbourne du 6 – 8 novembre 2014 et au « High Performance Symposium du 10-12 novembre 2014 à Singapour. Il a effectué une première visite des lieux à Baku du 9 au 12 juin 2014.

Le président de la commission médicale et scientifique a été invité comme orateur principal au congrès scientifique annuel de la société allemande de médecine du sport le 12/13.10.2014 à Francfort et a assisté au congrès annuel incluant un séminaire anti-dopage des médecins fédéraux et des centres olympiques du Deutscher Olympischer Sportbund les 28/29.11.2014 à Oberursel.

Comme par le passé, le COSL continue à suivre de près les évolutions dans les dossiers de l'Union Européenne touchant le sport, en coopération avec l'EOC-EU Office pour le Sport à Bruxelles.



4. Les relations avec les fédérations

Dans ce domaine, il y a eu, tout comme l'année passée, peu de changements à signaler. Les contacts avec les fédérations restent très nombreux. Les demandes sont variées et souvent une suite peut y être réservée de façon pragmatique et informelle.

Des discussions bilatérales sont venues s'ajouter aux réunions usuelles que les membres des différents Bureaux et commissions tiennent traditionnellement avec les fédérations dans le contexte des ouvertures de crédit, de la révision des cadres et de la préparation des grands événements sportifs tombant sous la responsabilité du COSL. En 2014, elles étaient surtout dédiées à la préparation des JO 2014 à Sotchi et des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (Chine) et au concept intégré pour le sport au Luxembourg.

Les 8 et 13 mai 2014, deux réunions d'information ont été organisées pour les fédérations sur le concept intégré pour le sport au Luxembourg et ont permis de sensibiliser les fédérations sur l'état d'avancement du concept et de recueillir leurs observations avant la présentation du concept intégré.

Une réunion préparatoire pour les fédérations des athlètes sélectionnés pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (natation, athlétisme, judo) à Nanjing en août 2014 a été organisée en juin 2014.

Le COSL reste associé aux actions entamées par le MSP dans l'intérêt du bénévolat. Valoriser le bénévolat en récompensant les bénévoles par des gestes dits symboliques, mais mettant en évidence leurs contributions au fonctionnement du mouvement sportif est le but de l'action « Bénévole de l'année », qui a désormais trouvé sa place dans le calendrier sportif.

L'apport des chèques-service-accueil a subi une modification fondamentale depuis la décision du Gouvernement d'annuler les 3 heures de service-accueil gratuites pour toutes les personnes dont le revenu dépasse 3 fois le salaire minimum. Des chiffres concrets ne sont pas encore disponibles pour l'année 2013/2014, mais une simulation a permis d'estimer une réduction des montants allant de 30% à 50%, ce qui représente une perte considérable pour certains clubs.

Le COSL, en tant que mandataire des fédérations concernées, continue à siéger au comité de pilotage du Sportlycée et veillera attentivement à ce que la synergie « activités sportives/études scolaires » se développe dans l'intérêt des jeunes athlètes et dans le respect de l'autonomie du mouvement sportif.

Une réunion d'information s'est tenue le 27 novembre 2014 avec toutes les fédérations en lice pour qualifier un de leurs athlètes à un des événements multisports en 2015 respectivement aux JO de Rio 2016, permettant de faire un état des lieux des préparatifs et de transmettre aux concernés les informations disponibles à ce moment.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.R. LE GRAND-DUC JEAN
DOYEN HONORAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Dans le cadre de la préparation de 3 pilotes du Comité paralympique Luxembourgeois (LPC) candidats pour les jeux paralympiques à Rio 2016, le Centre Médical Olympique Luxembourgeois a su compléter son dispositif de diagnostic de performance par l'acquisition d'un ergomètre-handbike (rendu possible par un financement mixte). Le nouveau dispositif permet des tests encore plus individualisés tenant compte de la position du pilote dans son propre handbike complétant les tests actuels déjà effectués à la Coque et au laboratoire.



5. Les relations avec les pouvoirs publics

La première réunion traditionnelle biannuelle avec le Ministre des Sports, Monsieur Romain Schneider, et ses collaborateurs a eu lieu le 23 janvier 2014. Les sujets suivants furent abordés entre autres: le nouveau programme gouvernemental, le budget de l'Etat 2014, la réforme de la formation des entraîneurs, la collaboration entre le MSP et le COSL, le concept intégré pour le sport, le bilan des JPEE ainsi que des Jeux de la Francophonie.

La seconde entrevue s'est déroulée le 13 novembre 2014 et a permis de discuter entre autres les sujets suivants : Projet budget 2015, les mesures « sport » du « Zukunftspak », le médico sportif, le concept intégré, la Présidence UE 1.7.-31.12.2015, le projet S.A.P.S. (Simplification administrative du processus de subventionnement)

Au-delà des deux réunions officielles entre le MSP et le COSL, les membres du Conseil d'administration et surtout les membres du staff professionnel ont rencontré les collaborateurs du Ministre lors de dizaines de réunions portant e.a. sur la finalisation du concept intégré pour le sport au Luxembourg et la réforme de la formation des entraîneurs. A cela viennent s'ajouter les contacts officiels comme la collaboration du COSL au sein du Conseil supérieur du sport et de ses commissions. On peut affirmer que tous les contacts se déroulent dans un climat agréable et constructif dans l'intérêt du sport.

Lors d'une conférence de presse du 30 juillet 2014, en présence du Ministre des Sports, le COSL a présenté le concept intégré pour le sport au Luxembourg.

André Hoffmann, Président du COSL, a introduit le concept, fruit d'un travail d'envergure dont les premiers éléments de réflexion remontent à l'année 2009. Le Ministre des Sports a salué l'initiative de l'analyse menée en interne par le mouvement sportif, en coopération avec le Ministère des Sports, tout en constatant de multiples sujets évoqués dans le programme gouvernemental.

Le défi principal évoqué à travers le nouveau concept - donner au sport davantage de reconnaissance dans la société, pour la société - mérite désormais d'être abordé résolument pour être traduit dans un plan d'action pour le développement national du sport.

Les sujets présentés dans le concept intégré peuvent être résumés comme suit :

Le sport se trouve de plus en plus au centre d'intérêt du grand public, des institutions politiques et des décideurs. Au Luxembourg, le Ministère des Sports et le COSL ont mené leurs réflexions sur le sport en se basant sur la loi concernant le sport de 2005, qui définit le rôle des différents intervenants en organisant le partage des compétences entre l'Etat et le sport organisé privé (autonomie, subsidiarité et partenariat). Le sport touche une majorité de la population - jeunes, adultes et personnes âgées - et constitue ainsi une



valeur essentielle dans l'organisation de la vie dans notre société qui mérite d'être reconnue en tant que telle. Il possède un fort potentiel comme instrument d'intégration sociale, de promotion de la santé et d'accroissement de la qualité et de l'espérance de vie.

Le sport au Luxembourg comprend toutes les facettes du sport et de l'activité physique: instruction motrice de base, sport scolaire, sport-santé, sport pour handicapés, sport-fitness, sport pour tous, sport-loisir, sport de compétition, sport de haut niveau.

L'organisation du sport doit permettre à toutes les parties de la population (indépendamment de l'âge et du sexe, de l'origine et du statut social, des expériences sportives antérieures et de l'état de performance) la possibilité de participer, partout dans le pays, à des activités sportives. Aspirer vers une population luxembourgeoise (plus) active permettra de dégager de multiples effets positifs durables sur de nombreux domaines de la société (promotion de la santé, éducation aux valeurs, promotion des performances cognitives, intégration sociale, économie, identité nationale).

Le sport de haut niveau, à côté des qualités de l'athlète, dépend de la disponibilité d'un système de formation et de compétences de haute qualité pour des athlètes - ou des sports - cibles. Les systèmes de sport de haut niveau résultent d'une collaboration en partenariat des fédérations nationales, du COSL et de l'appui des instances étatiques compétentes. Seule une unité de vue dans le domaine des objectifs entre tous les partenaires permet d'envisager le maintien, voire une amélioration de la compétitivité internationale des équipes et des athlètes luxembourgeois.

Le sport s'est développé comme secteur économique à croissance dynamique, devenant contributeur au budget de l'Etat. Le sport devra être considéré comme partenaire économique plutôt que comme destinataire de subsides. Il est à soutenir durablement comme cible d'investissement. Des moyens financiers adéquats doivent être mis à disposition par les pouvoirs publics. Un accroissement sensible des distributions provenant des loteries étatiques en faveur du sport, à l'instar de la pratique dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne, pourrait ainsi permettre au mouvement sportif d'assumer pleinement son rôle dans la société.

L'existence d'infrastructures sportives de qualité, un accompagnement en médecine et en sciences du sport de haut niveau et la présence d'entraîneurs bien formés sont inéluctables pour une organisation adéquate du sport. La convergence coordonnée et précise de structures opérationnelles existantes ou à développer, sous un même toit comme Institut ou Académie du Sport, pourra s'avérer décisive pour réaliser des progrès significatifs dans tous les domaines. Souvent développés pour soutenir le sport de haut niveau, ces centres de compétences et d'excellence, dotés des structures, équipements et ressources humaines appropriés pour des prestations de services complets peuvent bénéficier à tous les secteurs du sport.



L'état des infrastructures de sport au Luxembourg, bien que pouvant être qualifié de satisfaisant, témoigne d'un potentiel d'optimisation substantiel pour certaines d'entre elles, tout comme la mise en place d'autres, nouvelles, s'avère indispensable.

Au vu de l'impact du sport et de l'activité physique sur la santé et le développement des sportifs, les sciences et la médecine du sport constituent des structures de support essentielles dans toute organisation sportive nationale. Les premières sont quasi inexistantes dans le pays, à l'exception d'une amorce de recherche en médecine du sport couvrant une partie de ce domaine. La médecine du sport, quant à elle, a atteint un excellent niveau à l'heure actuelle, mais est fragile quant à sa pérennité à moyen terme. Elle manque encore trop souvent de relais au sein des fédérations et devra bénéficier d'un soutien fort et continu à l'avenir afin de maintenir son niveau.

Une démarche axée sur les compétences pour tous les professionnels (enseignants ou personnel d'accompagnement) en charge de l'éducation motrice et physique (de base et sportive) et une optimisation de la qualité des formations pour entraîneurs permettront d'augmenter considérablement le nombre d'entraîneurs et de professionnels de l'enseignement ou d'accompagnement adéquatement formés sur base de programmes adaptés et ciblés.

Les objectifs suivants peuvent être qualifiés de primordiaux pour l'optimisation du secteur du sport:

- accroissement du taux de la population active ainsi que de la fréquence, de la qualité et de l'intensité des activités sportives et du mouvement à tout âge;
- promotion de comportements qui ancrent les valeurs positives du sport dans la société et qui combattent les effets secondaires indésirables;
- accroissement de la valeur du sport dans l'éducation, amélioration de la formation des entraîneurs et développement des compétences « sport » du personnel accompagnant (tranches d'âge 0-6, 6-9, 9-12);
- création de conditions-cadres adaptées pour la promotion des talents orientés vers la performance ainsi que du sport de haut niveau.

Le concept intégré pour le sport au Luxembourg livre des pistes de développement et d'amélioration de l'organisation du sport sur base d'une analyse critique de la situation actuelle. Pour les constats et mesures concrets, il y a lieu de se reporter aux tableaux se trouvant à la fin des chapitres respectifs.

Lors d'un hearing au Parlement en date du 29 septembre 2014, le COSL a présenté à la Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports le concept intégré pour le sport au Luxembourg. André Hoffmann, Président du COSL, a introduit le concept, développé plus en détail par Heinz Thews, Directeur technique.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.R. LE GRAND-DUC JEAN
DOYEN HONORAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

La Commission parlementaire a salué l'initiative de l'analyse globale menée en interne par le mouvement sportif, tout en se disant prête à aborder les défis principaux évoqués à travers le nouveau concept: donner au sport davantage de reconnaissance dans la société, valorisation des apports du sport pour la société et réalisation d'un équilibre plus juste des moyens financiers mis à disposition du mouvement sportif.

Le COSL a eu l'opportunité par la suite de présenter le concept intégré au Premier ministre et à ses collaborateurs. L'échange de vues avec le Premier ministre a été agréable, ouvert et constructif. Plusieurs axes de réflexion ont permis de déterminer quelques points d'action à aborder à court terme. Le Premier ministre a partagé les vues du COSL qui consistent à ne plus simplement lier au sport une connotation de coûts, mais de voir dans le sport un partenaire ou un secteur à fort développement qui peut être considéré comme centre d'investissement avec des potentiels de retour (non seulement financiers) sur investissement multiples.



6. Aspects financiers

La situation financière du COSL à la fin de l'exercice 2014 est caractérisée par le bilan financier du COSL.

L'année de transition que représente 2014 a permis au COSL de consolider sa situation financière qui est en légère amélioration depuis 2010.

Le concept intégré pour le sport au Luxembourg a esquissé des pistes encourageantes en vue d'une amélioration plus progressive des fonds mis à disposition du mouvement sportif. La piste la plus judicieuse à l'heure actuelle de difficultés budgétaires prolongées peut s'avérer celle d'une revalorisation du secteur sport au niveau de la distribution des revenus provenant des loteries nationales. Actuellement, le Luxembourg se retrouve tout à la fin du peloton des Etats membres de l'Union Européenne, très loin des pourcentages de pointe et même encore nettement en-dessous de la moyenne. Comme les revenus provenant de loteries nationales représentent une part essentielle du budget pour la promotion du sport, il en ressort clairement qu'une source de financement majeure (et indépendante des budgets de l'Etat) n'est utilisée que de façon insuffisante pour le sport.

Le sport est un partenaire économique important au Luxembourg qui mérite d'être pris en considération et d'être traité en conséquence. Tous les investissements en vue d'une optimisation et d'une stabilisation du système du sport au Luxembourg ont une répercussion sur la santé et la compétitivité de la société ainsi qu'une influence positive sur les finances de l'Etat. On pourrait même chiffrer les économies à réaliser lors du développement de la société luxembourgeoise vers un mode de vie plus actif. Ce serait un vrai retour sur investissement dans le sport, améliorant la situation financière du COSL qui peut être appelé à redistribuer le surplus des revenus ainsi distribués au bénéfice du sport privé organisé, sans autre contrainte pour le budget de l'Etat.

La situation déficitaire des JPEE 2013 est en voie d'être clôturée en accord avec les conventions de partenariats conclus en amont des JPEE avec l'Etat et la Ville de Luxembourg. Le budget de l'Etat 2015 prévoit le règlement de la quote-part du solde par l'Etat représenté par le Ministère des Sports. Une solution similaire a été amorcée avec la Ville de Luxembourg, le COSL assumant sa propre quote-part dans l'apurement du déficit.



La consolidation ainsi poursuivie a permis d'atteindre l'objectif primaire consistant à pérenniser les revenus actuels du COSL. La politique très prudente menée tout ou long de 2014 s'explique aussi du fait d'une année 2015 particulièrement chargée en termes d'événements multisports avec très probablement des délégations très conséquentes à prévoir pour les JPEE 2015 et les Jeux Européens à Baku en juin 2015. Les Festivals Olympiques de la Jeunesse Européenne figureront encore au programme de 2015. Le COSL attend encore des dépenses élevées pour l'exercice 2016 avec les JO de Rio.

L'exercice 2014 se termine avec un excédent de 144.974,45 €. Ce résultat est d'un côté le fruit de la poursuite de la politique d'économie mise en place par le CA en relation avec ses propres frais de fonctionnement. Les manifestations internationales se multipliant ces dernières années, une politique de réserves suffisantes est à poursuivre afin d'assurer la participation de nos athlètes.

Afin de pérenniser les revenus de nos fidèles partenaires commerciaux et d'améliorer leur identification avec le monde sportif luxembourgeois, le corporate existant du COSL a été complété par un nouveau logo commercial qui incarne la passion pour le sport et un nouvel esprit d'équipe.

Il symbolise l'énergie, la force, la fierté et la solidarité. Cette nouvelle identité visuelle ('Corporate Identity') du COSL constitue une étape qui fait partie du chemin qui nous sépare encore des Jeux Olympiques de Rio en 2016. Le nouveau logo a été officiellement présenté le 22 septembre 2014 à la Coque.

Le COSL lance par la même occasion un nouveau concept : le 'Team Lëtzebuerg' devient effectivement une nouvelle marque, une marque luxembourgeoise, une marque pour tous les passionnés de sport. La nouvelle marque sera dorénavant reprise dans toute communication externe du COSL et sera mise à disposition de ses partenaires qui en pourront faire une utilisation commerciale. Le logo 'Team Lëtzebuerg' est complémentaire au logo institutionnel du COSL.

Dans le paysage sportif en constante évolution, l'identité graphique d'une organisation joue un rôle important. C'est pourquoi il était temps de rafraîchir notre identité visuelle en développant, à côté du logo institutionnel du COSL qui sera maintenu, un nouveau logo commercial et un concept nouveau : « Team Lëtzebuerg ».

Il représente le talent et les efforts de nos athlètes, l'aide de nos fédérations sportives, le soutien de nos partenaires et de nos supporters, l'enthousiasme de tous les passionnés de sport et du Luxembourg tout entier.

« UNE identité ». « UNE équipe ». « UN but ». Voilà le « Team Lëtzebuerg ».

Le Comité International Olympique a approuvé officiellement le nouveau logo du COSL le 12 août 2014.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.R. LE GRAND-DUC JEAN
DOYEN HONORAIRE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le nouveau logo représente un lion rouge (« Roude Lé'iw ») en signe d'énergie, de force, de fierté et de solidarité, dont les pièces qui s'éclatent symbolisent les dynamiques des différentes disciplines sportives, telles que la vitesse et le mouvement. Le « Team Lëtzebuerg » fait référence à un nouvel esprit d'équipe. Il véhicule l'image d'un Luxembourg qui gagne sur la scène internationale.

Les anneaux olympiques, symbole des valeurs olympiques d'universalité, de paix, de fraternité et d'excellence occupent bien évidemment une place centrale dans ce logo.

Le site officiel du COSL a été modernisé autour de la nouvelle marque du « Team Lëtzebuerg ».



7. La lutte contre le dopage

Le COSL continue à jouer un rôle actif dans la lutte contre le dopage par sa représentation au Conseil d'administration de l'Agence Luxembourgeoise Anti Dopage (ALAD). Il assure également le secrétariat du Conseil de Discipline contre le Dopage (CDD).

En ce qui concerne le travail sur le terrain, l'ALAD a fait effectuer 163 contrôles au cours de l'année 2014. L'ALAD a également ordonné 4 contrôles inopinés auprès d'athlètes luxembourgeois à l'étranger. A relever encore que nos athlètes les plus en vue subissent également un nombre élevé de contrôles ordonnés par les fédérations internationales. Par ailleurs l'ALAD a contrôlé 6 athlètes étrangers à Luxembourg sur demande d'une agence antidopage étrangère.

Deux contrôles ont donné un résultat positif : les dossiers ont été remis aux organes juridictionnels. Les deux dossiers se sont soldés par des suspensions d'une année.

En 2014, l'ALAD a renouvelé l'expérience des années précédentes en publiant un dépliant de poche contenant une « liste verte », donc de médicaments autorisés, destiné à un large public. Cet instrument très utile doit être répandu le plus largement possible parmi les athlètes et leur entourage, mais aussi parmi les médecins et les pharmaciens.

Dans le domaine de l'éducation et de la prévention, l'ALAD a demandé aux fédérations de nommer une personne de contact pour toutes les questions se rapportant à la lutte antidopage. Ceci devrait faciliter la circulation d'informations et permettre également de faire profiter un plus grand nombre de personnes du programme e-learning. Par ailleurs, une réunion avec des représentants de la Commission des Athlètes du COSL s'est tenue début 2014.

A noter encore qu'après plus de deux décennies de travail pour la lutte antidopage, le Président de l'ALAD Robert Schuler a remis les rênes de la Fondation entre les mains de Guy Colas, membre de l'ALAD depuis 2004.



8. Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport (CLAS),

Conformément à son objectif, qui est de faciliter la solution de litiges entre fédérations et associations sportives, entre clubs et licenciés sans recourir à la justice civile, la CLAS a été saisie de cinq affaires en 2014 (alors qu'elle avait été saisie de trois dossiers en 2013), dont une reste dans l'attente d'une sentence finale.

Les mandats des membres de la CLAS ont été renouvelés pour une nouvelle période de quatre ans allant de 2015 à 2018. La nouvelle composition de la CLAS a été arrêtée par le Conseil d'administration en date du 16 décembre et se présente comme suit :

Membres :

Monsieur Guy COLAS
Monsieur Christian ENGEL
Monsieur Patrick GREGORIUS
Monsieur Alain GROSS
Monsieur Thierry HOSCHEIT
Monsieur Pierre-Marc KNAFF
Madame Brigitte KONZ
Monsieur Raymond MOUSTY
Monsieur Gaston NEU
Monsieur Michel REIFFERS
Monsieur Marc SEIMETZ
Monsieur Serge THILL
Monsieur Serge WAGNER

9. Conseil de Discipline contre le Dopage, Conseil Supérieur de Discipline contre le Dopage

Conformément à son objectif, qui est de connaître des infractions aux règles antidopage telles que fixées au code antidopage de l'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD), le Conseil de Discipline contre le Dopage a été saisi de deux affaires, dont l'une a fait l'objet d'un appel devant le Conseil Supérieur de Discipline contre le Dopage.



10. Le domaine promotionnel

- L'édition 2014 du « **Spillfest** » a connu un grand succès populaire qui s'explique par différents facteurs tels que l'absence de collision de date cette fois-ci avec d'autres manifestations telle que la foire de printemps ou encore des événements sportifs telle que la finale de la Coupe de Luxembourg de football, ou encore les bonnes conditions météorologiques. Le concept, ayant fait ses preuves dans le passé, reste approprié. Des améliorations seront apportées au niveau du « catering », de même que la visibilité du « Spillfest » sera davantage mise en évidence lors des prochaines éditions.

- La **Journée Olympique** du 27 juin 2014 a connu un grand succès qui s'explique par entre autres l'organisation parfaite de l'événement largement facilitée par l'équipe du COSL. L'encadrement des enfants dès la matinée, avec un service de « catering » très satisfaisant sur un site de premier choix sont d'autres facteurs de réussite de la Journée Olympique. 300 enfants des 5e et 6e classes de l'école fondamentale ont participé aux différents ateliers sportifs et ludiques suivant la devise « bouger, apprendre et découvrir ». Les courses olympiques pour enfants et adultes en fin de journée ont permis de noter une participation plus élevée qu'en 2013. Le COSL s'est réjoui de la bonne couverture médiatique de l'édition 2014 de la Journée Olympique.

- « **Europa bewegt sech** », la journée réservée aux personnes du troisième âge de la Grande région, s'est déroulée dans le pays Sarre à Überherrn (GER) et a connu de nouveau un grand succès avec la participation de quelque 200 Luxembourgeois. Pour 2015, l'organisation est prévue le 6 juin à Walferdange.

- En 2014, le COSL a de nouveau finalisé un numéro du « **Flambeau** », édité au début de l'année 2015. A noter que le premier numéro 2015 portera le numéro 81. Depuis 20 ans, le Flambeau paraît sans interruption, même s'il devient de plus en plus difficile de trouver des personnes intéressées à écrire des articles. Pourtant, depuis le « re-looking » en 2008, le COSL a reçu beaucoup d'échos positifs quant à la nouvelle formule.

- **Remise du Trophée de l'IOC « Sport et Art »**

Le jeudi, 27 novembre 2014, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois a remis au Centre National Sportif et Culturel d'Coque le Trophée "**Sport et Art**" du Comité International Olympique (CIO) à M. Jhang Meis, artiste-sculpteur luxembourgeois, né à Differdange, résidant et travaillant à Soleuvre.

Chaque année, depuis 1985, le CIO offre aux Comités Nationaux Olympiques la possibilité d'attribuer un trophée sur un thème déterminé à des personnes ayant des mérites particuliers dans l'intérêt de cette cause.



Pour l'année 2014, le CIO a pensé récompenser l'expression artistique et arrêté le sujet de 'Sport et Art'. Il a semblé évident au COSL d'honorer par ce trophée les mérites de l'artiste Jhang Meis, auteur du feu olympique installé à l'occasion des Jeux des Petits Etat d'Europe en 2013 au stade Josy Barthel à Luxembourg-Ville et du feu olympique installé à Neimënster lors de la cérémonie de clôture des Jeux.

Sidérurgiste, l'artiste Jhang Meis réalise ses plastiques abstraites en travaillant l'acier - trouvé sur des dépouilles d'acier - combiné à d'autres matières premières comme la pierre. Entre 1963 et 1966, Jhang Meis a fait son apprentissage en tant qu'ajusteur-mécanicien auprès de la Hadir, pour rejoindre ensuite l'ARBED pour laquelle il a travaillé sur plusieurs sites sidérurgiques. Il a passé son brevet de maîtrise en 1973 et officiait comme instructeur à partir de 1976 dans la « Léierbud » de l'école des arts et métiers d'ARBED Differdange. En 1998, Jhang Meis a travaillé sur un premier copeau en acier menant à sa première sculpture en acier.

Jhang Meis a organisé plusieurs expositions personnelles de 2000 à 2014 et a participé à des expositions collectives, notamment dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Capitale Européenne de la Culture en 2007. L'artiste est titulaire de prix de l'Académie Européenne des Arts en 2003 et 2005.

Le trophée a été remis par S.A.R. le Grand-Duc Henri, membre du CIO.

Au Luxembourg, le COSL a remis les trophées suivants au courant des années passées :

1989 : « Médecine du Sport », Dr Jean FELTEN

1994 : « Trophée du Centenaire du CIO », S.A.R. le Grand-Duc Jean

1996 : « Unité du mouvement olympique », Gérard RASQUIN

1998 : « Ethique sportive », Dr Emile GRETSCH

2001 : « Sport et volontaires », François WIES

2009 : « Sport et lutte contre le dopage dans le sport », Dr Charles DELAGARDELLE et Robert SCHULER

2014 : « Sport et Art », Jhang Meis



- Le 28 janvier 2014, sur invitation de l'**Académie Luxembourgeoise de Médecine, de Kinésithérapie et des Sciences du Sport** (collaboration avec le COSL), le Dr (PhD) Inigo Mujika, Vitoria-Gasteiz/Pays Basque-ESP a donné une conférence sur l'importance du «Tapering» (la réduction de l'intensité des entraînements avant les compétitions) pour les performances sportives à l'amphithéâtre de la Coque. Devant un public nombreux, l'expert » a décrit la portée, la chronologie et les impacts de la réduction des efforts réalisés lors des entraînements avant la compétition sur les performances sportives obtenues lors des compétitions aussi bien pour les sportifs individuels qu'en sports collectifs.
- Une **Matinée thématique: Les Jeunes et le Sport : Just Move ?** a été organisée le 18 octobre 2014 sur initiative de la Société Luxembourgeoise de Pédiatrie et du **Centre Hospitalier de Luxembourg** à l'amphithéâtre au CHL.
Cette matinée, destinée à un large public (parents, enseignants d'éducation physique et sportive, associations et clubs sportifs, médecins) avait comme objectif d'informer et de sensibiliser sur les bénéfices et les risques de la pratique du sport chez les jeunes :
Quels sont les risques liés aux activités du sport chez les jeunes adolescents en bonne santé (accidents, surmenage de l'appareil locomoteur, risques cardio-respiratoires, etc.) et quelles sont les limites à la pratique du sport chez les adolescents atteints de maladies chroniques (asthme, diabète, cardiopathies)?
Le projet scolaire national visant l'introduction de cours de réanimation 'Réagis' et l'installation de défibrillateurs semi automatisés au sein des écoles a également été discuté.
- Le 6 décembre la Clinique du sport du CHL a fêté son 10^e anniversaire et le Laboratoire de Recherche en Médecine du Sport du CRP-Santé, désormais renommé en « Luxembourg Institute of Health, son 5^e anniversaire avec un symposium international. Celui-ci était annexé au congrès scientifique annuel de la Société française d'arthroscopie, le plus grand congrès scientifique jamais organisé au GdL (par le prof Dr Romain Seil, membre de la commission médicale et scientifique du COSL).
- Dans le cadre des travaux réalisés par le LRMS, le «Training and Injury Prevention Platform for Sports» (TIPPS) a connu de nouveaux développements». Par ailleurs, le LRMS a réalisé un suivi prospectif sur les blessures graves auprès des équipes séniors hommes et femmes de 1^{re} division de football du Luxembourg et a mené de front 2 études randomisées et contrôlées sur les blessures en course à pied, recrutant au total plus de 1000 participants ! Outre les nombreuses publications scientifiques internationales réalisées en 2014, l'équipe a affiché une forte présence dans les congrès internationaux, avec, entre autres, 3 communications au « IOC World Conference on Prevention of Injury & Illness in Sport ».
- Durant l'année 2014, 71 athlètes des cadres du COSL ont consulté le **Centre Médical Olympique Luxembourgeois** (CHL, Clinique du Sport à Eich) à 367 reprises, ce qui représente encore une forte augmentation par rapport à 2013 (232 fois). Depuis fin 2013 les « grands médecins » pour les athlètes des cadres du COSL se déroulent au CMOL à Eich, toujours en partenariat avec le Ministère des Sports.